

Conseil de quartier Jardin des Plantes

Jeudi 7 décembre 2023, de 18h à 20h30
Mairie du 5^e arrondissement, 21 Place du Panthéon
Salle Pierrotet

En présence

Des Adjointes à la Maire

Edouard CIVEL et Benjamin ISARE

Des Conseillers d'arrondissement

Marine ROSSET et Alexandre BARRAT

Des Conseillers de quartier

ALAOUI Sara	MONCLIN Alexandre
ALVAREZ Patrick	SMADJA-WESSELINGH Judith
CHALMIN Thibaud	WALTER Clément
COCHET Constance-Elia	HUBERT Michèle
COCUDE Guillaume	LEBAILLY Laurent
DAVAUX Mélanie	MOUTIER Christine
DUFRESNOY Françoise	ROBERT Odile
GAUDET Antoine	BASCOUL Benoit
GOLOVINA Elisabeth	LUACES Thomas
GUERIN Chantal KHENNOUF Abdesslam	PERISSINI Brigitte
MEURILLON Valérie	

Ordre du jour et intervenants

Présentation du programme des JO dans l'arrondissement (Arènes de Lutèce)

- Leif PEGUILLAN, Chef de Projets Festivités, Délégation Générale JOP

Point sécurité et lutte contre les incivilités

- Léo RUAMPS, Commissaire, Police Nationale
- Jean-Michel COSTARD, Commandant, Police Nationale
- Méziane OUTAHAR, Chef de la division territoriale du 5^{ème}, Police Municipale

Projet de Résidence Autonomie Poliveau

- Véronique LEVIEUX, Adjointe à la Maire de Paris

Projets voirie et transition écologique

- Edouard CIVEL, Adjoint à la Maire du 5[°]

Fonctionnement des Conseils de Quartier

- Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire du 5[°]

Benjamin ISARE ouvre la séance à 18h, accueille le public et remercie les différents intervenants de leur présence. Il rappelle les sujets inscrits à l'ordre du jour.

Présentation du programme des JO dans l'arrondissement (Arènes de Lutèce)

Leif PEGUILLAN informe que dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques à Paris et dans l'objectif de faire vivre les jeux différemment, un site de Festivités sera implanté aux Arènes de

Lutèce englobant différentes activités sportives et culturelles. Il précise que l'ouverture des sites de Festivités aura lieu le 26 juillet et se prolongera jusqu'au 8 septembre. Un site dédié aux JO est accessible à travers ce lien <https://www.paris.fr/jeux-2024>

Benjamin ISARE souligne que la Mairie du 5° a pris des initiatives pour mobiliser et recenser les acteurs locaux associatifs à travers un appel à projets. Un cahier des charges est en cours de construction et il est toujours possible de soumettre un projet en envoyant un mail à JOP2024-MA05@paris.fr

Point sécurité et lutte contre les incivilités

- Excès de vitesse rue Buffon et incivilités. *Méziane OUTAHAR* a mentionné l'acquisition de jumelles pour les contrôles, mais leur disponibilité est partagée avec une autre division. Il expose les actions menées par la police municipale concernant la rue Buffon, conformément aux directives de Madame la Maire. Il a souligné la présence d'une équipe dédiée à réprimer les infractions liées aux vélos, trottinettes et scooters circulant sur le trottoir. Il invite les participants à signaler tout problème spécifique. *Anne BIRABEN* demande si la police peut faire des opérations coup de poing avec des voitures équipées de radars. *Léo RUAMPS* indique pouvoir remonter les propositions concernant les radars à la direction de l'ordre public et de la circulation.

- Passage très dangereux des cyclistes devant l'arrêt de bus de l'Institut du Monde Arabe, près du Pont de Sully. *Benjamin ISARE* demande à la police municipale de vérifier les incivilités à cet endroit-là et propose de faire un envoi mensuel du rapport des verbalisations du 5°.

-Détérioration des vélib, la police confirme n'avoir jamais verbalisé ce type d'incivilité faute d'avoir pris quelqu'un en flagrant délit.

- Incivilités des livreurs cyclistes-remorques : *Odile ROBERT* propose de leur attribuer des plaques d'immatriculation afin de pouvoir les identifier. Elle fait remarquer que nombres de cyclistes roulent sans lumière la nuit. Elle constate qu'il y a un gros travail d'éducation à faire. *Léo RUAMPS* suggère de faire des campagnes d'avalanche de verbalisations. Cir suite auxquelles il est proposé aux gens de venir suivre une formation afin de pouvoir supprimer la contravention.

- Épanchement urine rue de la Clef. *Benjamin ISARE* demande à la police d'intensifier le contrôle à cet endroit précis.

- Nuisances sonores des motos débridées. *Léo RUAMPS* confirme que le contrôle technique des motos devrait être mis en place très prochainement.

- Stationnement anarchique des taxis dès 6h30 aux abords de la mosquée avec moteurs allumés. *Méziane OUTAHAR* préviendra une unité d'appui pour intervenir deux à trois à fois par semaine. Jean-Michel COSTARD préviendra également sa brigade de nuit même si la relève se fait à 6h30 et il promet de faire un point sur le sujet pendant une semaine. *Léo RUAMPS* indique que l'information sera passée aux responsables de la Mosquée afin qu'ils sensibilisent les croyants et les informer sur les opérations qui seront mises en place.

- Émergences sonores des prêches de la mosquée les jours de la prière. *Benjamin ISARE* indique que deux réunions ont eu lieu sur place suite auxquelles un acousticien a effectué des mesures sonores à partir des appartements des riverains, dont le rapport sera communiqué demain. Un long débat a eu

lieu sur ce sujet. Plusieurs riverains présents dans la salle ont fait part de leur exaspération face à une situation dégradée du quartier qui s'est installée depuis 2017. Ils soulignent que le problème ne se limite pas aux nuisances sonores des prêches, mais il y a également le tapage nocturne des jeunes, les distributions de nourriture dans le square, la mendicité avec des enfants. *Benjamin ISARE* met fin à ce débat en proposant de monter une réunion spécifique avec le Collectif du Square Montagne la Police Nationale, la Police Municipale et la Mairie avant les vacances de Noël.

Projet de Résidence Autonomie Poliveau

Véronique LEVIEUX indique que le projet concerne la résidence autonomie Jardin des Plantes, située au 18 rue Poliveau. Initialement une résidence autonomie, elle a été transformée en Ehpad dans les années 1990 (Ehpad Jardin des Plantes) et fermée à la sortie de la crise du COVID. La décision a été prise de préserver le site en le transformant en une résidence autonomie rénovée, tout en conservant les murs extérieurs. Le projet vise à offrir 80 logements, dont 20 adaptés aux personnes sourdes et malentendantes tout en étant un lieu ouvert au quartier, favorisant le lien social. Il comprend également un restaurant Emeraude, un pôle gérontologique, et des partenariats avec des associations spécialisées. Le projet d'un montant de 15 millions d'euros environ, s'inscrit dans une perspective de qualité de vie pour les personnes âgées, avec une attention particulière à l'accessibilité, la modernisation des installations, et le respect de l'intégrité du site. Le démarrage des travaux est prévu en avril. Des rendez-vous de suivi de chantier seront organisés en collaboration avec les riverains.

Projets voirie et transition écologique

- 1- Rue Buffon : *Edouard CIVEL* indique qu'au dernier Conseil, des discussions approfondies ont eu lieu sur les mesures à prendre pour réduire le niveau élevé de circulation dans la rue Buffon, dépassant les normes de sécurité. L'option retenue consiste à transformer la rue Mirbel en quai-bus, réservé aux bus uniquement, afin de décourager l'utilisation de cet itinéraire malin reliant la rue Censier à la rue Monge. Cette modification permettra également une requalification de la rue Mirbel, avec la plantation d'arbres en pleine terre. Les travaux étaient prévus initialement entre mars et mai 2024, mais des travaux d'urgence sur une toiture endommagée de la rue Mirbel ont retardé le projet. Le phasage des travaux sera revu une fois les travaux d'urgence terminés. Des zones de livraison seront aménagées, et un espace sera prévu pour les riverains nécessitant des déménagements ou des livraisons lourdes. La circulation générale sur la rue Mirbel sera limitée aux bus, avec élargissement des trottoirs et plantation d'arbres de chaque côté. Des plans de circulation ont été élaborés pour évaluer l'impact sur les boulevards extérieurs et anticiper d'éventuels reports de trafic sur les rues Geoffroy Saint-Hilaire et Lacépède. Des ajustements pourront être effectués en fonction des besoins, avec la possibilité de réunions supplémentaires pour discuter d'interventions complémentaires sur d'autres rues. Une réunion publique locale sera organisée dans les deux mois à venir pour les riverains des rues Censier, Mirbel et de la Clef.
- 2- Rue Mouffetard : *Edouard CIVEL* précise que suite au référendum positif il y a sept mois en faveur de la piétonnisation et de la végétalisation de la rue Mouffetard, le processus sera divisé en deux phases : fermeture à la circulation d'abord, puis mise en place des aménagements végétaux. Des barrières ont été installées aux entrées de la rue qui peuvent être ouvertes manuellement, notamment pour les livraisons. Les zones piétonnes sont délimitées par des barrières à la place de la Contrescarpe, à la rue Ortolan, à la sortie de la place Monge, à la rue

Jean Calvin (qui sera installée après les travaux de végétalisation), et à l'entrée de la rue de l'Arbalète, à la sortie de la place des Patriarches et du gymnase. La rue Saint-Médard est maintenant en sens unique sortant, et des changements similaires ont été apportés à d'autres rues, telles que la rue Ortolan et la rue Mouffetard. La végétalisation, planifiée après les JO, concernera la rue Saint-Médard, une partie de la rue Mouffetard, et la rue Jean Calvin. Les plans de végétalisation sont en cours de préparation par les services municipaux. Une réunion publique plus étendue, impliquant tous les conseillers de quartier de l'arrondissement, sera organisée autour de février ou mars pour discuter en détail du projet d'aménagement. En attendant, les résidents sont invités à faire remonter leurs préoccupations ou problèmes pour trouver des solutions aux premiers aménagements.

Benjamin ISARE indique que la charte locale interdisant les terrasses dans la rue Mouffetard a été votée à l'unanimité en conseil d'arrondissement et elle devrait être effective dans trois semaines.

Un riverain soulève la problématique des cadenas posés sur les barrières pour les chauffeurs de taxi. *Edouard CIVEL* s'engage à prendre l'attache de tous les opérateurs de taxis parisiens afin de leur expliquer l'aspect dissuasif de ces cadenas.

Laurent LEBAILLY indique que des camions livreurs contournent ces barrières en prenant la rue de l'Arbalète à contre-sens ou en marche arrière. Il propose de mettre une barrière au niveau de cette rue.

Un riverain se plaint des incivilités des cyclistes dans la rue Mouffetard au niveau du passage Jean Calvin. Benjamin ISARE indique avoir transmis les consignes à la police municipale afin de procéder à une phase de pédagogie suivie d'une phase de verbalisations.

Concernant le dernier point à l'ordre du jour, le temps étant épuisé, Benjamin ISARE indique qu'il y a un travail d'amélioration sur le règlement intérieur des Conseils de quartier, celui-ci sera envoyé par mail à l'ensemble des Conseillers.

La séance est levée à 20h40